

PARTIE I
Chapitre 3

Résumé et conclusions

Cette étude envisage, dans le contexte de la réforme des politiques, le rôle des coûts de transaction liés aux politiques (CTLP) dans la définition de l'option la plus efficace par rapport aux objectifs de politique. Longtemps négligés dans la conception et l'analyse des politiques agricoles, les CTLP suscitent désormais un intérêt grandissant avec le développement de politiques plus ciblées.

Les CTLP sont définis comme tous les coûts résultant des interactions au sein des agences publiques et des organisations privées, et entre celles-ci et les participants au programme à toutes les étapes de la mise en œuvre des politiques, partant de la collection initiale de l'information et de la conception de la politique, la sélection des agriculteurs éligibles, le versement des transferts, les étapes de suivi et de contrôle, pour finir avec l'évaluation finale des réalisations de la politique par rapport aux objectifs. Dans le cas des paiements budgétaires, les coûts de mise en œuvre sont souvent définis étroitement comme les coûts résultant de la distribution des paiements et de la vérification des conditions d'éligibilité des bénéficiaires et de leur respect des exigences requises. Des questions se posent sur les types de coûts pouvant être considérés comme des CTLP. L'assistance technique, par exemple, est parfois exclue des CTLP et considérée comme une réalisation.

Les caractéristiques de la politique, notamment la précision et la clarté de ses objectifs, ou bien la nature des exigences requises, peuvent influencer sur les CTLP. Il est donc possible de modifier la conception de la politique afin de les réduire. Pour une politique donnée, les CTLP dépendent aussi de la structure administrative et de l'environnement réglementaire, de facteurs structurels comme le nombre d'exploitations, leur taille et leur diversité, et de l'accès à l'information et la coordination. Mieux connaître les facteurs qui influencent les CTLP permettrait d'estimer plus facilement les CTLP de politiques futures et donc de concevoir de meilleures politiques.

Toute chose égale par ailleurs, il sera toujours avantageux d'essayer de réduire les CTLP, à la fois pour mieux utiliser les fonds publics et pour minimiser l'une des composantes des coûts et avantages globaux d'un programme donné. Cependant, les CTLP sont inhérents à la mise en place de tout programme public et ne sont pas une perte en soi. Certains, comme par exemple l'amélioration des capacités et l'aide technique, peuvent même être considérés comme des investissements avantageux. Aucune politique publique ne peut être mise en place sans générer de CTLP. Il est toutefois souvent possible de les réduire tout en maintenant le même niveau d'avantages. Les moyens de réduire les CTLP comprennent le partage de l'expérience, l'intégration des politiques et des réseaux administratifs, la réduction du nombre d'agences, l'intégration des systèmes d'information publics et privés, la contractualisation de certaines tâches par appel d'offre et le recours aux technologies de l'information. Il est également admis que rendre les CTLP transparents et suivre leur évolution permet de les réduire. Enfin, les CTLP d'une politique donnée semblent diminuer avec le temps à mesure que l'expérience s'accumule.

Il est généralement reconnu que les CTLP doivent être pris en compte, au même titre que d'autres coûts et avantages, dans la conception de politiques, conjointement à tous les autres coûts et avantages, et qu'ils doivent être examinés à un stade précoce de la conception de la politique car ils peuvent modifier les caractéristiques de la solution optimale. La prise en compte des CTLP permettra d'ajuster les paramètres qui contribuent à leur réduction. Elle pourra également aider à identifier les programmes qui sont devenus obsolètes car leurs coûts dépassent leurs avantages.

Bien que l'importance des CTLP soit admise, il n'existe pas d'exemple de leur prise en compte formelle, en parallèle aux autres coûts et avantages, pour influencer le choix de politique entre des catégories générales de politiques. Peu de tentatives ont été faites pour les estimer et leur mesure, généralement effectuée après coût, est de fiabilité variable. Pour obtenir des estimations plus cohérentes et fiables, qui pourraient être utilisées pour comparer des politiques, des procédures plus systématiques et précises devraient être employées pour mesurer les CTLP et évaluer les politiques.

Le rôle des CTLP dans les choix de politique doit être examiné avec soin. Les CTLP ne sont qu'une composante de l'équation coûts-avantages complète. Pour comparer des politiques, il faut que tous les coûts et les avantages soient pris en compte, y compris le coût des ressources (pertes sèches, coûts supplémentaires de dissociation, c'est-à-dire le coût additionnel nécessaire à la production d'un produit autre que de base isolément d'un produit de base – qui s'ajoute aux transferts accordés aux producteurs pour le produire de façon conjointe – et CTLP), les résultats attendus et les autres externalités positives et négatives. Dans le contexte d'une réforme sectorielle des politiques où les pouvoirs publics veulent poursuivre des objectifs à moindre coût financier, les transferts associés à la politique devraient également être pris en compte, en particulier les transferts non intentionnels. Les CTLP ne peuvent donc pas déterminer seuls les choix de politique. Il n'a pas pu être trouvé dans la littérature d'exemple de comparaison coûts-avantages complète du type décrit ici. Lorsque les CTLP sont comparés, c'est souvent en termes unitaires, par exemple en pourcentage des transferts et les CTLP totaux ne sont pas pris en compte.

Il va bien au-delà de l'objectif de cette étude de mener une analyse coûts-avantages complète. L'analyse comparative présentée dans le chapitre I est schématique et purement illustrative. Elle se concentre sur certains coûts économiques, en supposant par soucis de simplification que toutes les politiques comparées ont le même résultat attendu. Les transferts associés aux politiques ainsi que le coût des ressources (CTLP compris) sont considérés comme des éléments importants du choix de politique car on se place dans un contexte de réforme des politiques dans lequel les pouvoirs publics veulent atteindre leurs objectifs de politique sous contrainte budgétaire. Il est donc important de considérer ce que la société est prête à payer pour obtenir des résultats spécifiques. Les composantes du bien-être relèvent de l'efficacité économique tandis que les transferts concernent la répartition. Les décideurs de l'action publique pourraient vouloir considérer ces aspects séparément. Dans certains cas, cependant, le choix sera indéterminé. Les décideurs pourraient alors préférer accorder des pondérations différentes aux deux types de coûts afin de traduire des préoccupations liées à l'équité, la faisabilité et à d'autres questions sociales, modifiant ainsi le choix de politique. Dans cette étude, on attribue un poids égal à un à toutes les composantes et les différentes options de politique sont comparées sur la base de la somme de leurs coûts des ressources (CTLP compris) et de leurs transferts.

Des hypothèses sont faites sur les paramètres et en particulier la valeur unitaire des CTLP. La valeur médiane des CTLP unitaires est déduite des estimations trouvées dans la littérature et dans les études de cas. Ces estimations concernent souvent les coûts de mise en œuvre tandis que les coûts encourus par les agriculteurs, et les coûts d'information et d'évaluation, sont négligés. Les coûts encourus par les agriculteurs seront probablement plus élevés pour des paiements conditionnels que pour du soutien des prix du marché. Les coûts d'identification de la cible sont attribués aux politiques ciblées. Cependant, dans le cas de politiques à large portée aux objectifs multiples, le coût d'identification de la cible (et le degré jointure éventuelle) n'est pas pris en compte alors qu'il devrait l'être. Dans les deux cas, les coûts d'évaluation des résultats (par exemple la préservation de la biodiversité par la remise en état des habitats naturels) devraient être pris en compte. Les efforts dans ce sens ont récemment augmenté. La préservation de la biodiversité, par exemple, peut être un objectif déclaré d'une politique à large portée mais les résultats en matière de biodiversité ne sont pas nécessairement évalués. Dans le cas d'une politique à objectif multiple, l'évaluation devrait être menée pour toutes les réalisations dont l'obtention doit être vérifiée. Une hypothèse supplémentaire concernant les CTLP est que les CTLP unitaires sont fixes, quel que soit le montant du transfert.

L'hypothèse prise ici que toutes les options ont les mêmes résultats est très schématique. En réalité, des politiques à large portée vont générer des biens positifs à un niveau inférieur ou supérieur à la demande et peuvent entraîner une surindemnisation ou une sousindemnisation. La valeur des autres externalités positives et négatives pourrait aussi changer. Il est donc probable qu'elles ne permettent pas d'atteindre des résultats spécifiques en l'absence de conditionnalité supplémentaire qui aurait pour effet d'accroître les CTLP tout comme les avantages attendus. Dans la réalité, il faudrait s'efforcer d'évaluer les résultats et les changements dans la valeur des externalités positives et négatives des options de politique alternatives.

Toute chose égale par ailleurs, pour un résultat donné, l'arbitrage est clairement entre le taux de ciblage (c'est-à-dire les transferts vers des bénéficiaires visés divisés par les transferts intentionnels et non intentionnels) et les CTLP. Tous les exemples hypothétiques exposés dans le chapitre 2 montrent que la réduction potentielle du montant des transferts permise par le ciblage est un critère crucial du choix de politique. Bien que les CTLP en pourcentage des transferts puissent être plus élevés pour des paiements ciblés que pour des mesures non ciblées, les CTLP totaux ne sont pas nécessairement plus grands. Les paramètres utilisés dans les exemples hypothétiques développés dans cette étude nous aident à poser quelques limites, même s'ils ne sont pas de nature empirique au sens strict. Ils indiquent que le ciblage, que la politique soit découplée ou non, est l'option la moins coûteuse sous toute une gamme d'hypothèses sur les valeurs des paramètres clés, en particulier lorsque le taux de ciblage est faible. Il se peut toutefois que cette gamme ne reflète pas l'importante diversité et complexité des situations rencontrées dans les pays de l'OCDE, et donc l'étendue des valeurs des paramètres réels. On pourrait envisager des cas où le coût d'une option ciblée, employée pour viser un objectif de politique, n'est pas le plus faible, car les CTLP et/ou le taux de ciblage sont élevés. Il pourrait également se trouver des cas où le coût total du recours à une politique découplée pour poursuivre un objectif de politique n'est pas inférieur à celui d'une mesure couplée du fait de l'importance des CTLP et/ou des coûts supplémentaires de dissociation. Il convient en outre, lorsqu'on interprète les résultats, de garder à l'esprit les hypothèses prises pour simplifier la comparaison.

Une politique dé耦plée et non ciblée dont les CTLP représentent 1 % des transferts ne sera par exemple moins coûteuse qu'une politique dé耦plée et ciblée qui demande la moitié des transferts que si les CTLP de la politique ciblée sont supérieurs à 100 % des transferts. C'est une valeur qui est rarement trouvée dans la littérature, en particulier pour les coûts en vitesse de croisière. Mais si le ciblage ne réduit les transferts que de 10 %, les CTLP de la mesure dé耦plée et ciblée devront être inférieurs à 12 % de la valeur des transferts pour qu'elle soit préférée à une politique dé耦plée à large portée dont les CTLP seraient équivalents à 1 % des transferts. Comparée à une politique couplée à large portée dont les CTLP représentent 1 % des transferts, la politique dé耦plée et ciblée ne serait préférable que si ses CTLP sont inférieurs à 50 % des transferts (hypothèse centrale sur les pertes sèches). En d'autres termes, la politique couplée à large portée dont les CTLP représentent 1 % des transferts aurait des coûts totaux inférieurs à ceux de la politique dé耦plée et ciblée tant que la réduction des transferts permise par le ciblage ne dépasse pas 10 % et si les CTLP de la politique ciblée représentent plus de 50 % de la valeur de ses transferts. En cas de politique liée au revenu, la prise en compte de l'efficacité de transfert dans la comparaison renforce les avantages du ciblage car les déperditions des politiques non ciblées sont particulièrement élevées et elle confirme les avantages du dé耦plage. En cas de politique visant à corriger les défaillances du marché en présence de jointure, les arbitrages entre les gains du dé耦plage et les éventuels coûts additionnels de dissociation doivent également être considérés. Cela signifie également que l'arbitrage tient compte des transferts dont le producteurs a besoin en case de production jointe du bien public d'une part, et d'autre part, de l'ensemble des coûts de la production disjointe du bien public.

À moins que le problème qui appelle l'intervention publique ne soit général et la structure des exploitations homogène, les conditions dans lesquelles les CTLP pourraient être suffisamment élevés pour compenser les coûts de politiques entraînant distorsions et surindemnisation sont vraiment particulières. Il faut cependant veiller à faire en sorte qu'ils ne le soient pas. Moins le problème est général (plus il est local), plus le gain à retirer du ciblage est important. À l'inverse, les gains apportés par le ciblage peuvent être limités si la jointure est forte, le résultat recherché de large portée (dans la mesure où il couvre toute la production ou toute la superficie) et les coûts du ciblage élevés. L'option optimale va donc dépendre de la nature des objectifs et des caractéristiques des systèmes de production agricoles. Il est plus fréquemment possible qu'entre deux options de politiques de même nature, les détails des paramètres de mise en œuvre modifient la hiérarchie. Quoi qu'il en soit, les choix de politique sont actuellement faits en l'absence d'information sur les CTLP bien que ceux-ci soient mesurables à un coût raisonnable. De nombreuses questions demandent cependant à être explorées plus avant pour améliorer la comparaison des politiques. Des efforts devraient être faits pour estimer les CTLP de manière plus cohérente et systématique, en particulier la dimension temporelle et les incidences du cadre institutionnel, mais aussi pour mieux évaluer les autres coûts et avantages comme les coûts des ressources et la qualité et la quantité des résultats attendus et inattendus.

PARTIE I

Références

- Allen, D. W. (1991), « What are Transaction Costs? », *Research in Law and Economics*, vol. 14, pp. 1-18.
- Alston, J.M. et B.H. Hurd (1990), « Some Neglected Social Costs of Government Spending in Farm Programs », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 72, pp. 149-156.
- Arrow, K.J. (1969), « The Organisation of Economic Activity: Issues Pertinent to the Choice of Market Versus Non-market Allocation », in *The Analysis of and Evaluation of Public Expenditure*, The PPB System 1, US Joint Economic Committee, 91^e Congrès, Washington DC, Bureau de publication du gouvernement des États-Unis.
- Ballard, C.L. et D. Fullerton (1992), « Distortionary Taxes and the Provision of Public Goods », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 6, n° 3, été, pp. 117-131.
- Berriet-Sollic M., C. Déprès et D. Vollet (2003), « La multifonctionnalité de l'agriculture entre efficacité et équité : le cas des Contrats territoriaux d'exploitation en Auvergne », *Économie rurale*, n°s 273-274, janvier-avril.
- Browning, E.K. (1987), « On the Marginal Welfare Cost of Taxation », *American Economic Review*, vol. 77, pp. 11-23.
- Burgaz M. et J. Fernando (2003), *La administración del riesgo en la agricultura en el siglo XXI: la experiencia española*, document présenté lors de la Conférence internationale sur la gestion des risques dans l'agriculture au XXI^e siècle, les 25-26 septembre 2003, à Santiago du Chili.
- Carpentier, C.L., D.J. Bosch et S.S. Batie (1998), « Using Spatial Information to Reduce Costs of Controlling Agricultural Non-point Source Pollution », *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 27, n° 1, avril, pp. 72-84.
- CBO (2004), *Administrative Costs of Private Accounts in Social Security*, Congrès des États-Unis, Congressional Budget Office, mars.
- Challen, R. (2000), *Institutions, Transaction Costs and Environmental Policy: Institutional Reform for Water Resources*, Edward Elgar Publishing, Inc., Massachusetts, USA.
- Challen, R. (2001), *Non-government Approaches to the Provision of Non-Commodity Agricultural Outputs: A Transaction Cost Perspective*, document présenté à l'atelier de l'OCDE « Multifonctionnalité : mise en œuvre du cadre analytique de l'OCDE – Guider la conception des politiques », Paris, 2-3 juillet.
- CNASEA (2003), « L'application du règlement de développement rural en Europe : étude comparative », *Les Cahiers du CNASEA*, n° 3, avril.
- Coady, D.P. (2000), *The Application of Social Cost-benefit Analysis to the Evaluation of PROGRESA*, Final Report, IFPRI, Washington, novembre.
- Falconer, K. (1998), *The Transactions Costs of Countryside Stewardship Policies in 8 EU Member States*, TASK 3 report to the STEWPOL (FAIR1/CT95-0709) meeting, avril, Durham.
- Falconer, K. et M. Whitby (1999a), « The Invisible Costs of Scheme Implementation and Administration », in G. Van Huylenbroeck et M. Whitby, *Countryside stewardship : farmers and markets*, chapitre 4, Elsevier Science Ltd.
- Falconer, K. et M. Whitby (1999b), *Administrative Costs in Agricultural Policies : The Case of the English Environmentally Sensitive Areas*, Université de Newcastle upon Tyne, Centre d'économie rurale, Rapport de recherche, juin.
- Falconer, K. (2000), « Farm-level Constraints on Agri-environmental Scheme Participation : A Transactional Perspective », *Journal of Rural Studies*, vol. 16, pp. 379-394.
- Falconer, K., P. Dupraz et M. Whitby (2001), « An Investigation of Policy Administrative Costs Using Panel Data for the English Environmentally Sensitive Areas », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 52, n° 1, pp. 83-103.

- Falconer, K. et C. Saunders (2002), « Transaction Costs for SSSI and Policy Design », *Land Use Policy*, vol. 19, n° 2, pp. 157-166.
- Feldstein, M. (1995), « The Effect of Marginal Tax Rates on Taxable Income: A Panel Study of the 1986 Tax Reform Act », *Journal of Political Economy*, vol. 103, pp. 551-572.
- Fraser, R.W. (2004), « On the Use of Ciblage to Reduce Moral Hazard in Agri-environmental Schemes », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 55, n° 3, pp. 525-540.
- Furubotn, E.G. et R. Richter (1998), *Institutions and Economic Theory*, The University of Michigan Press, USA.
- GAO (1993), *Value-Added Tax: Administrative Costs Vary with Complexity and Number of Businesses*, United States General Accounting Office, Report to the Joint Committee on Taxation, Congrès des États-Unis, Politique fiscale, GAO/GGD-93-78, mai.
- Hansson, I. et C. Stuart (1985), « Tax Revenue and Marginal Cost of Public Funds in Sweden », *Journal of Public Economics*, vol. 27, n° 3, pp. 331-353.
- Hazell, P.B.R. (1992), « The Appropriate Role of Agricultural Insurance in Developing Countries », *Journal of International Development*, vol. 4, pp. 567-581.
- IEEP (2001), *The Nature of Rural Development : Towards a Sustainable Integrated Rural Policy in Europe*, A tenation scoping study for WWF and the GB countryside agencies, Rapport de synthèse par David Baldock, Janet Dwyer, Philip Lowe, Jan-Erik Petersen et Neil Ward, janvier.
- Johansson, P.O. (1991), *An Introduction to Modern Welfare Economics*, Cambridge University Press, Grande-Bretagne.
- Ker, A.P. (2001), « Private Insurance Company Involvement in the US Crop Insurance Program », *Canadian Journal of Agricultural Economics*, vol. 49, pp. 557-566.
- Lankoski, J. et M. Ollikainen (2003), « Agri-environmental Externalities : A Framework for Designing Targeted Policies », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 30, n° 1, pp. 51-75.
- Latacz-Lohmann, U. et C.P.C.M. Van der Hamsvoort (1998), « Auctions as a Means of Creating a Market for Public Goods from Agriculture », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 49, n° 3, septembre, pp. 334-345.
- Mann, S. (2002), « The Concept of Administrative Elasticity », *International Journal of Public Administration*, vol. 25, n° 8, pp. 1007-1019.
- Mann, S. (2001), « Zur Effizienz der deutschen Agrarverwaltung », *Agrarwirtschaft*, vol. 50, n° 5, pp. 302-307.
- Mann, S. (2000), « Transaktionskosten der landwirtschaftlichen Investitionsförderung – ein komparativer Ansatz », *Agrarwirtschaft*, vol. 49, n° 7, pp. 259-269.
- Matthews, R.C.O. (1986), « The Economics of Institutions and the Source of Growth », *Economics Journal*, vol. 96, pp. 903-18.
- Mayshar, J. (1991), « Optimal Taxation With Costly Administration », *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 73, pp. 75-88.
- McCann, L. et K.W. Easter (1999), « Transaction Costs of Policies to Reduce Agricultural Phosphorous Pollution in the Minnesota River », *Land Economics*, vol. 75, n° 3, août, pp. 402-414.
- McCann, L. et K.W. Easter (2000), « Public Sector Transaction Costs in NRCS Programmes », *Journal of Agricultural and Applied Economics*, vol. 32, n° 3, décembre, pp. 555-563.
- Millock, K., D. Sunding et D. Zilberman (2001), « Regulating Pollution with Endogenous Monitoring », *Journal of Environmental Economics and Management*, vol. 44, pp. 221-241.
- Miranda, M.J. (1991), « Area-yield Crop Insurance Reconsidered », *American Journal of Agricultural Economics*, mai.
- Myers, R.J. (1992), « Can the Government Operate Programs Efficiently and Inexpensively? », *Contingencies*, mars/avril, pp. 15-17.
- OCDE (1998), *L'agriculture dans un monde en mutation : quelles politiques pour demain?* Communiqué de presse, Réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel [SG/COM/NEWS(98)22], 5-6 mars, Paris.
- OCDE (2000a), *Valuing Rural Amenities*, OCDE, Paris.
- OCDE (2000b), *Gestion des risques en matière de revenu dans le secteur agricole*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001a), *Multifonctionnalité : élaboration d'un cadre analytique*, OCDE, Paris.

- OCDE (2001b), *Transaction Costs and Multifunctionality : Main Issues*, document d'information présenté à l'Atelier « Multifonctionnalité : mise en œuvre du cadre analytique de l'OCDE – Guider la conception des politiques », Paris, 2-3 juillet.
- OCDE (2001c), *Market effects of crop support measures*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001d), *Améliorer les performances environnementales de l'agriculture : choix de mesures et approches par le marché*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001e), *Fiscalité et économie : analyse comparative des pays de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001f), *Découplage : une vue d'ensemble du concept*, OCDE, Paris.
- OCDE (2002), *Incidences et efficacité des transferts, en termes de revenu, des mesures de soutien à l'agriculture*, AGR/CA/APM(2001)24/FINAL.
- OCDE (2003a), *Multifonctionnalité : conséquences pour l'action publique*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003b), *Le revenu des ménages agricoles. Problèmes et réponses*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005a), *Atelier sur les coûts de transaction liés aux politiques*, 20-21 janvier, OCDE, Paris (www.ocde.org/agr/meet/prtc)
- OCDE (2005b), *La multifonctionnalité dans l'agriculture : quel rôle pour le secteur privé?* OCDE, Paris.
- OCDE (2005c), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation 2005*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), *Cost-benefit Analysis and the Environment: Recent Developments*, par David Pearce, Giles Atkinson et Susana Mourato, OCDE, Paris.
- OCDE (2006b), « Le financement des politiques agricoles dans l'optique de la fourniture de biens d'intérêt public et de la multifonctionnalité », AGR/CA/APM(2005)19/FINAL.
- Pigou, A.C. (1947), *A Study in Public Finance*, London, Macmillan, Third Edition.
- Polman, N.B.P. (2002), *Institutional Economics Analysis of Contractual Arrangements : Managing Wildlife and Landscape on Dutch Farms*, PhD Thesis, Wageningen University.
- PNUD (2000), *Aid Transaction Costs in Viêt-nam*, Programme des Nations Unies pour le Développement, Département du développement international (RU), rapport final, décembre.
- SAI (2000), *Administration of Arable Payments in the Netherlands, Sweden and England*, A report by the Netherlands Court of Audit, the Swedish National Audit Office and the United Kingdom National Audit Office, avril.
- Salhofer, K. (1996), « Efficient Income Redistribution for a Small Country Using Optimal Combined Instruments », *Agricultural Economics*, vol. 13, pp. 191-199.
- Sandford, C.T. et M. Goodwin (1986), *Administrative and Compliance Issues Unique to VAT: Lessons from Two Periods of British Experience*, The World Bank DP DRD-192.
- Sandford, C.T. et O. Morrissey (1985), *The Irish Wealth Tax: A Case Study in Economics and Politics*, Paper 123, The Economic and Social Research Institute, Dublin.
- Skees, J.R. (2000), « Programmes d'assurance agricole : les enseignements du passé, les défis pour l'avenir », in OCDE (2000b).
- Stavins, R.N. (1995), « Transaction Costs and Markets for Pollution Control », *Resources*, printemps, pp. 9-10, 18-20.
- Stuart, C. (1984), « Welfare Costs per Dollar of Additional Tax Revenue in the United States », *American Economic Review*, vol. 74, pp. 352-362.
- Thompson, D.B. (1999), « Beyond Benefit-cost Analysis: Institutional Transaction Costs and Regulation of Water Quality », *Natural Resources Journal*, vol. 39, n° 3, été, pp. 517-541.
- Varian, H.R. (1992), *Microeconomic Analysis*, W.W. Norton and Company, 3^e édition.
- Vatn, A. (2001), *Transaction Costs and Multifunctionality*, document présenté à l'Atelier de l'OCDE « Multifonctionnalité : mise en œuvre du cadre analytique de l'OCDE – Guider la conception des politiques », Paris, 2-3 juillet.
- Vatn, A., V. Kvakkestad et P.K. Rørstad (2002), *Policies for Multifunctional Agriculture: The Trade-off Between Transaction Costs and Precision*, Université agricole de Norvège, département de sciences économiques et sociales, rapport n° 23, ISSN 0802-9210.
- Weaver, R.D. et T. Kim (2002), « Moral Hazard: The Achilles Heal of Insurance for Managing Agriculture and Food System Performance Risks », présenté à la réunion *Risk and Uncertainty in Environmental and Resource Economics*, 5-7 juin, université de Wageningen, Pays-Bas.
- Williamson, O.E. (1985), *The Economic Institutions of Capitalism*, Free Press, NY.

ANNEXE I.1

Principaux résultats de la revue de la littérature et des études de cas

Tableau I.1.1. **Résumé des principales études contenant des estimations des CTLP**

Auteurs	Titre	Objectifs	Méthode d'estimation des CTLP	Principaux résultats
SAI (2000) Cours des comptes des Pays-Bas, de la Suède et du Royaume-Uni.	Administration of arable area payments in the Netherlands, Sweden and England.	Comparer les coûts d'administration liés à la mise en œuvre des paiements à l'hectare pour les cultures arables dans trois pays de l'Union européenne, au niveau régional.	Estimation des coûts d'administration totaux et des coûts par dossier, sur la base du temps passé par dossier et du coût du travail. Estimation du temps moyen passé à traiter un dossier.	Estimations au niveau national au tableau I.1.2. Il y a de grandes différences entre régions dans un pays du fait de la part variable des paiements simplifiés et de facteurs de gestion internes.
Falconer et Whitby (1999a) Falconer (éd.), une équipe de chercheurs européens.	The invisible costs of scheme implementation and administration. Projet de recherche UE (STEWPOL), Tâche 3 : Coûts de transactions et administratifs des politiques de gestion de la campagne.	Estimer les CTLP de 40 mesures agro-environnementales dans 8 pays membres de l'UE.	Base de données sur les CTLP, entretiens, estimation du temps passé.	Estimations des CTLP de diverses mesures agro-environnementales dans des pays de l'UE présentées aux tableaux annexes I.1.4 et I.1.5. Des estimations des CTLP des paiements à l'hectare et à la tête de bétail sont également rapportées au tableau annexe I.1.3.
Falconer et Whitby (1999b). Falconer, Dupraz and Whitby (2001).	Administrative costs in agricultural policies: the case of the English Environmentally Sensitive Areas. An investigation of policy administrative costs using panel data for the English Environmentally Sensitive Areas.	Identifier, de manière théorique et empirique, les déterminants des CTLP dans les accords de gestion agro-environnementaux.	Données de la Cour des comptes du Royaume-Uni.	Le nombre d'accords, la superficie sous programme et le nombre d'années de participation sont des variables explicatives des CTLP significatives.
Falconer (2000).	Farm-level constraints on agri-environmental scheme participation: a transactional perspective.	Estimer les CTLP encourus par les agriculteurs participant aux programmes agro-environnementaux de l'UE.	Données du projet STEWPOL.	Une approche plus intégrée pour les mesures agro-environnementales, y compris une clarification des objectifs, contribuerait à réduire les CTLP des agriculteurs.
Falconer et Saunders (2001).	Transaction costs for SSSI (Sites of Special Scientific Interest) and policy design.	Comparer les CTLP des accords de gestion négociés sur une base individuelle et des accords de gestion standards.	Observation des CTLP effectifs pour un échantillon d'accords de gestion d'une étude de cas.	Les accords de gestion standardisés ont des coûts de compensation et de transaction plus élevés même si les coûts de négociation sont inférieurs.
Carpentier, Bosch et Batie (1998).	Using spatial information to reduce costs of controlling agricultural non-point source (NPS) pollution.	Modèle théorique incluant les coûts de la lutte contre la pollution à la source diffuse, appliqué aux politiques visant à réduire l'infiltration dans le bassin hydrographique du Susquehanna inférieur des eaux de ruissellement azotées en provenance des laiteries.	Nombre d'heures requis pour les tâches et type de professionnels effectuant les tâches multiplié par le salaire horaire par type de professionnel.	Le ciblage sur la base d'informations spatiales réduit à la fois les coûts de conformité et les coûts de transaction car les contrats, et donc leur suivi, concernent un plus petit nombre d'exploitations.
Thompson (1999).	Beyond Benefit Cost Analysis: Institutional Transaction Costs and Regulation of Water Quality.	Comparer une politique de permis d'émission non négociables (États-Unis) et une politique de taxes de déversement (Allemagne) pour l'amélioration de la qualité de l'eau (usines textiles).	Estimation grossière des différences de coûts de conformité, de promulgation, de mise en œuvre, de détection et de poursuites.	Les CTLP ne modifient pas les choix de politique et les taxes sur les effluents restent préférables à des limites non échangeables sur les effluents lorsque les CTLP sont pris en compte.

Tableau I.1.1. **Résumé des principales études contenant des estimations des CTLP**
(suite)

Auteurs	Titre	Objectifs	Méthode d'estimation des CTLP	Principaux résultats
McCann et Easter (1999).	Transaction costs of policies to reduce agricultural phosphorous pollution in the Minnesota river.	Déterminer si les CTLP permettent d'expliquer le choix des politiques existantes; identifier les facteurs affectant les CTLP dans le cas des politiques environnementales.	Coût de la main-d'œuvre = temps de travail x salaire moyen pour les différentes catégories de personnel (à l'exclusion du temps de travail des agriculteurs). Entretiens avec le personnel pour identifier le temps nécessaire aux différentes étapes pour 4 programmes proposés.	Les différences de coûts de transaction entre politiques sont grandes. Les CTLP renforcent l'avantage en termes d'efficacité d'une taxe sur les intrants par rapport à une norme sur les pratiques.
McCann et Easter (2000).	Public sector transaction costs in NRCS programmes.	Examiner l'ampleur des CTLP associés aux programmes du NRCS aux États-Unis; identifier les déterminants des CTLP (régression).	Étude de 6007 points d'inventaire des ressources nationales contenant des informations sur les pratiques en matière de conservation, les coûts publics de mise en œuvre et les coûts publics et privés de conservation. Les coûts administratifs sont estimés égaux au temps multiplié par le salaire moyen.	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.6.
Mann (2000).	Transaktionskosten der landwirtschaftlichen Investitionsforderung – ein komparativer Ansatz.	Comparer les CTLP pour les aides à l'investissement en capital et la bonification d'intérêts dans trois régions d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse.	Budget public et organigrammes d'une part; techniques de mesures indirectes (paiements compensatoires des organisations d'accompagnement) d'autre part.	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.7.
Mann (2001).	Zur Effizienz der deutschen Agrarverwaltung.	Identifier les facteurs institutionnels expliquant les CTLP de toutes les agences impliquées dans la mise en œuvre des politiques dans 131 régions allemandes.	<i>Idem.</i>	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.8. Les deux principaux facteurs qui élèvent les CTLP sont la multiplication des agences locales et le nombre de couches administratives.
Mann (2002).	The concept of administrative elasticity.	CTLP des subventions à l'exportation en Allemagne rapportées aux dépenses.	<i>Idem</i> + effectifs en personnel.	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.9.
Ker (2001).	Private Insurance company involvement in the US crop insurance programme.	Comparer les coûts administratifs des systèmes privés et publics d'acheminement de l'aide.	Fournie par les agences d'acheminement ou les compagnies privées.	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.10. Le comportement de recherche de rente peut accroître les coûts administratifs des systèmes d'assurance gérés par le privé lorsque ces coûts sont subventionnés par le gouvernement.
Skees (2000). Burgaz (2003).	Agricultural insurance programmes: Challenges and lessons learned.	Compare les coûts administratifs des programmes d'assurance de divers pays.	Fournis par les agences de mise en œuvre ou les compagnies privées.	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.11.

Tableau I.1.1. **Résumé des principales études contenant des estimations des CTLP**
(suite)

Auteurs	Titre	Objectifs	Méthode d'estimation des CTLP	Principaux résultats
Vatn, Kvakkestad et Rørstad (2002). Agricultural University of Norway.	Policies for multifunctional agriculture: the trade-off between transaction costs and precision.	Examiner d'un point de vue théorique l'arbitrage entre les CTLP et les gains générés par le ciblage. Estimer et comparer les CTLP pour différentes mesures de la politique agricole norvégienne.	Entretiens avec des fonctionnaires, des grossistes et des agriculteurs pour déterminer le coût de la main-d'œuvre (temps passé x coût horaire) et les frais généraux, coûts informatiques, coûts du matériel d'information et frais de poste. Coûts d'exploitation uniquement. Extrapolation des coûts « représentatifs » locaux.	Estimations de CTLP présentées au tableau annexe I.1.12. Les mesures liées aux produits ont des CTLP plus faibles en pourcentage des transferts car la spécificité des tâches est faible et la fréquence des transactions relativement élevée. On trouve les CTLP en pourcentage des transferts les plus élevés pour des mesures géographiquement restreintes et qui ont une faible fréquence.

Tableau I.1.2. **Coûts et efficacité de l'administration des paiements à l'hectare aux Pays-Bas, en Suède et en Angleterre**

	Pays-Bas (1997)	Suède (1996)	Angleterre (1997-98)
Nombre de dossiers	52 000	59 600	46 800
Nombre de dossier par bureau régional	10 400	2 480	5 210
Coût par dossier (EUR)	168	200	381
Coût d'administration en pourcentage du total des paiements aux agriculteurs	6.8 %	2.7 %	1 %
Temps moyen estimé pour traiter un dossier (heures)	2.2	3.7	12.7
Écart estimé de temps de traitement entre régions (heures)	2.0-2.4	2.0-6.9	9.0-18.0

Source : Tableau 2.1 in SAI (2000).

Tableau I.1.3. **CTLP des régimes par produit en % du coût total des programmes publics**

Allemagne (1993)	
Paiements en faveur des terres arables	4
Bétail	20
Royaume-Uni (1996)	
Paiements en faveur des terres arables	0.8
Mise hors culture	3.4
Grandes cultures et terres mises hors culture	1.4
Paiements en faveur des bovins	4.9
Moutons	2.5
Suède (1997)	
Paiements en faveur des terres arables	3
Bétail	4

Source : Tableau 3.4 de Falconer et Whitby (1999a).

Tableau I.1.4. Estimation des CTLP des programmes environnementaux dans l'Union européenne

	CTLP par hectare (en euros)	CTLP par participant (en euros)	CTLP en % des paiements compensatoires	CTLP en % du coût total
Autriche (1996-97)	20.5	217	9	n.c.
Programme en faveur des régions précieuses du point de vue de l'environnement			8.5	7.9
Programme des points écologiques			11.2	10.1
Belgique (1996)	59	389	63	n.c.
Aide à l'agriculture biologique			2.5	2.4
Programme en faveur des saules de Flandres orientales			66.3	39.9
Contrats de gestion flamands (remembrement)			8.8	8.5
Wallonie 2078			29.7	41.7
« Bocage l'Ardennais »			–	100
France (1996)	76	1 522	87	
Prime à l'herbe			1.4	1-3
Reconversion au pâturage extensif			97	50
Abandon durable des terres agricoles			110	52
Protection des espèces menacées			574	85
Réduction de la densité du cheptel			80	44
Reconversion à l'agriculture biologique			15	53
Réduction de l'utilisation d'azote			45	31
Régénération des sols			302	75
Allemagne (1994-95)	10	177	12	
MEKA (soutien du marché et paysages cultivés)			1.1	1.1
SchALVO (paiement pour la protection des nappes souterraines)			18	15.3
FUL groupe I (agriculture respectueuse de l'environnement)			3.7	3.5
FUL groupe II			118	54.2
Grèce (1996-97)	60	470	9	
Réduction des nitrates			6.8	6.4
Aide à l'agriculture biologique			11.9	10.6
Mise hors culture durable			7.5	7.0
Italie	13	140	7	
Suède (1995)	9	190	11	
Intérêt d'un env. naturel et cultivé			12.7	11.3
Biodiversité des pâturages			11.2	10.1
Paysage ouvert			12.2	10.9
Royaume-Uni (1996-97)	48	2 446	48	
Environmentally Sensitive Areas (ESAs)			24.6	19.8
Countryside Stewardship (CSS)			38.0	27.6
NSAs			23.7	19.2
Programme en faveur de la lande			50.0	78.5
Programme en faveur de l'habitat			364.7	33.3
Aide en faveur de l'agriculture biologique			43.3	30.2
Accès aux paysages ruraux			353.3	77.9
Total des 2 078 mesures			30.0	23.1

n.c. : non calculé.

Les mesures considérées dans ce tableau sont très variables en ce qui concerne le ciblage et la spécificité, d'où les différences de CTLP entre elles. En outre, les différences de cadre institutionnel et de systèmes de mise en œuvre contribuent à expliquer les variations entre pays.

Le niveau élevé des CTLP par unité de transfert pour certains programmes peut s'expliquer par l'importance des coûts fixes de mise en place de programmes récemment introduits, dont la portée est limitée et qui impliquent des transferts de faible montant. Le coût annuel moyen de tous les programmes énumérés est indiqué en vis-à-vis du nom du pays.

Source : Tableau 3.3 de Falconer et Whitby (1999a).

Tableau I.1.5. CTLP des programmes d'aide à l'agriculture biologique dans l'Union européenne

		CTLP annuels en % du coût total	Hectares	Nombre d'accords	CTLP annuels à l'hectare (en euros)	CTLP annuels par accord dans l'UE
Autriche	1995	7.37	259 588	18 543	1.3	18.2
	1996	7.35	272 062	19 433	1.3	18.6
	1997	7.33	280 000	20 000	1.4	19.0
Belgique	1994	3.68	2 219	95	8.3	194.8
	1995	3.58	2 690	109	8.9	219.5
	1996	2.39	3 591	143	5.8	146.3
Angleterre	1994	91.13	0	0	0	0
	1995	42.55	4 673	101	51.6	2 389.3
	1996	30.21	7 875	170	30.7	1 242.0
France	1994	28.35	18 850	732	51.9	1 337.7
	1995	27.61	20 324	783	50.1	1 300.3
	1996	29.79	32 331	1 417	55.9	1 275.4
Grèce	1997	10.60	4 000	837	119.8	572.5

Source : Tableau 4.5 de Falconer et Whitby (1999a).

Tableau I.1.6. CTLP des programmes du service NRCS de conservation des ressources nationales aux États-Unis

En USD	Moyenne	Écart-type	Médiane
A. CTLP à l'acre (0.4 hectare)	12.52	30.33	3.31
B. Coût de dépollution à l'acre	20.32	50.84	3.99
C. Total des coûts de conservation à l'acre (A + B)	32.84	62.87	10.73
A/C. CTLP en % du coût total	38	n.a.	n.a.

n.a. : non applicable.

Source : Tableau 2 de McCann et Easter (2000).

Tableau I.1.7. CTLP des subventions à l'investissement agricole dans trois régions d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse

	Ostprignitz/Oberhavel, Allemagne	Vorarlberg, Autriche	Graubünden, Suisse
CTLP en % des transferts	52	23	13

Source : Tableaux 2, 3 et 4 de Mann (2000).

Tableau I.1.8. Total des CTLP à l'hectare et par exploitation dans les régions allemandes

En DM

Région	CTLP à l'hectare	CTLP par exploitation
Bühl	184	–
Landau-Isar (Basse-Bavière)	–	1 170
Magdebourg	–	28 647
Reichelsheim	181	–
Krumbach (Souabe)	44	1 129
Wenigerode	–	19 003
Wittenbourg	44	–

Source : Tableaux 1 et 2 de Mann (2001).

Tableau I.1.9. **CTLP de l'administration des subventions à l'exportation en Allemagne**

	Subventions à l'exportation	CTLP	CTLP en % des transferts
	Millions de DM	Millions de DM	%
1991	5 127	22.6	0.44
1992	3 652	23.3	0.64
1993	3 425	24.7	0.72
1994	2 422	24.4	1.01
1995	2 210	24.9	1.13
1996	1 741	28.7	1.65
1997	1 687	28.8	1.71
1998	1 229	30.1	2.45
1999	1 431	30.0	2.10
2000	1 289	29.1	2.26

Source : Tableau 1 de Mann (2002).

Tableau I.1.10. **CTLP des programmes d'assurance en Amérique du Nord**

États-Unis	Dépenses totales (millions de dollars)	CTLP en % des dépenses totales
1990	673	40
1991	694	35
1992	624	39
1993	1 266	20
1994	302	97
1995	1 423	26
1996	1 398	35
1997	928	49
1998	1 459	29
1999	2 243	22
Canada	CTLP en % des primes	
Moyenne des années 90	Environ 15	

Source : Ker (2001).

Tableau I.1.11. **CTLP des programmes d'assurance dans d'autres pays**

	Période	Coûts administratifs en % des primes
Brésil ¹²	1975-81	28
Costa Rica ¹²	1970-89	54
Japon ¹²	1947-77	117
	1985-89	357
Mexique ¹²	1980-89	47
États-Unis ¹²	1980-89	55
États-Unis ¹³	1999	96
Espagne ¹⁴	1980-2002	18

12. Source : Hazell (1992).

13. Source : Skees (2000).

14. Source : Burgaz (2003).

Tableau I.1.12. **CTLP de différents programmes en Norvège**

Moyen d'action	Total des transferts (millions de NOK)	CTLP en % des transferts
B1. Paiement à l'hectare	3 267	1
B1. Paiement par tête de bétail	2 088	2.3
A1. Paiements à la production de lait	520	0.25
A1. Taxe écologique sur les engrais	158	0.1
B1. Subvention à la culture avec travail réduit du sol	132	6.8
B3. Aide en faveur des paysages particuliers	113	54
A2. Taxe écologique sur les pesticides	53	1.1
B2. Paiement à l'hectare en faveur de l'agriculture biologique	19	18
B2. Paiement de reconversion à l'agriculture biologique	7	29
A2. Paiements à la production de produits laitiers affinés à la ferme	1	12
B2. Paiement en faveur de la préservation des races de bétail	1	66

Source : Tableau 5.27 de Vatn et al. (2002).

Tableau I.1.13. **Allocation des CTLP de PROCAMPO**

Tâches	CTLP de ASERCA	CTLP des CADERS	CTLP totaux	CTLP en pourcentage des paiements	CTLP par producteur	CTLP par hectare
	Millions de MXN	Millions de MXN	Millions de MXN	%	MXN	MXN
Conception ¹⁴	5	0	5	0.04	2	0
Évaluation	6	0	6	0.05	2	0
Identification des bénéficiaires	0	48	48	0.37	17	4
Traitement des applications	30	68	97	0.75	34	7
Versement des paiements	46	25	71	0.54	25	5
Éligibilité/conformité	13	23	36	0.28	13	3
Suivi ¹⁵	115	0	115	0.88	40	8
Total	215	164	379	2.90	133	27

14. Ne comprend pas les coûts encourus par les parties de SAGARPA autres qu'ASERCA.

15. Comprend les coûts de gestion, informatiques et d'organisation.

Source : Tableau 4.2 du chapitre 4.

Tableau I.1.14. CTLP des programmes de conservation des sols aux États-Unis, 1983-2002

Coût de l'assistance technique et du soutien administratif	Année(s) initiale(s)	Conservation Reserve Program (CRP)	Wetland Reserve Program (WRP)	Environmental Quality Improvement Program (EQIP) et prédécesseurs
		1986, 1997	1993	1995-96
Année(s) initiale(s), (millions d'USD 1996 constants)	Assistance technique NRCS	53.4	5.3	194.3
	Soutien administratif FSA	62.4	n.a.	10.7
Année(s) suivante(s), (millions d'USD 1996 constants)	Assistance technique NRCS	353.2	85.5	1 476.5
	Soutien administratif FSA	925.3	n.a.	168.5
En pourcentage des dépenses, année(s) initiale(s)	Assistance technique NRCS	3	111	62
	Soutien administratif FSA	4	n.a.	3
En pourcentage des dépenses, année(s) suivante(s)	Assistance technique NRCS	1	9	37
	Soutien administratif FSA	4	n.a.	4
Par acre concerné, année(s) initiale(s), (millions d'USD 1996 constants)	Assistance technique NRCS	23.21	106.93	n.a.
	Soutien administratif FSA	27.11	n.a.	n.a.
Par acre concerné, année(s) suivantes(s), (millions d'USD 1996 constants)	Assistance technique NRCS	5.33	93.38	n.a.
	Soutien administratif FSA	13.97	n.a.	n.a.

n.a. : non applicable.

Source : Tableau 6.5 du chapitre 6.

Tableau I.1.15. CTLP des paiements directs dans le canton des Grisons

Niveau	État	Canton	District	Exploitation	Total	Part des CTLP publics
Unité	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contributions à la surface	9 156	104 887	45 403	233 586	393 032	41
Contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers	8 597	95 893	41 582	213 878	359 950	41
Contributions pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles	8 666	95 895	41 581	215 430	361 572	40
Contributions pour des terrains en pente	8 546	94 577	40 951	209 978	354 052	41
Contributions à la compensation écologique	9 012	113 789	44 610	232 779	400 190	42
Contributions pour la culture extensive de céréales et de colza	911	19 960	4 128	27 878	52 877	47
Contributions pour la culture biologique	5 951	71 610	19 382	477 074	574 017	17
Contributions pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux	2 311	40 288	10 194	57 968	110 761	48
Contributions pour sorties régulières en plein air	7 411	102 470	35 789	248 165	393 835	37
Total	60 560	739 369	283 622	1 916 736	3 000 287	36

Source : Tableau 5.8 du chapitre 5.

Tableau I.1.16. **CTLP des paiements directs dans le canton de Zurich**

Niveau	État	Canton	District	Exploitation	Total	Part des CTLP publics
Unité	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contributions à la surface	25 804	151 225	108 916	641 768	927 713	31
Contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers	10 130	57 569	41 313	247 566	356 578	31
Contributions pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles	3 643	19 923	13 958	88 171	125 695	30
Contributions pour des terrains en pente	4 990	27 636	19 658	112 946	165 230	32
Contributions à la compensation écologique	26 188	153 419	111 305	671 223	962 135	30
Contributions pour la culture extensive de céréales et de colza	10 574	58 691	42 379	249 141	360 785	31
Contributions pour la culture biologique	2 140	9 305	6 585	184 832	202 862	9
Contributions pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux	6 295	34 059	24 382	236 826	301 562	21
Contributions pour sorties régulières en plein air	10 640	60 540	43 138	425 256	539 574	21
Total	100 404	572 368	411 635	2 857 729	3 942 134	28

Source : Tableau 5.11 du chapitre 5.

Tableau I.1.17. **CTLP publics des paiements directs dans les cantons des Grisons et de Zurich, en termes relatifs**

Niveau	CTLP publics totaux		CTLP en pourcentage des paiements		CTLP par exploitation		CTLP par unité (ha ou UGB)	
	CHF		%		CHF par exploitation		CHF par ha ou UGB	
Unité	CHF		%		CHF par exploitation		CHF par ha ou UGB	
Canton	Grisons	Zurich	Grisons	Zurich	Grisons	Zurich	Grisons	Zurich
Contributions à la surface	159 446	285 945	0.3	0.3	58	79	3	4
Contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers ¹	146 072	109 012	0.5	0.8	56	60	4	7
Contributions pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles	146 142	37 524	0.4	0.9	55	48	4	3
Contributions pour des terrains en pente	144 074	52 284	1.0	2.2	56	55	4	10
Contributions à la compensation écologique	167 411	290 912	2.8	2.3	62	80	12	32
Contributions pour la culture extensive de céréales et de colza	24 999	111 644	7.8	4.4	92	70	31	17
Contributions pour la culture biologique	96 943	18 030	1.6	0.9	70	51	3	3
Contributions pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux ¹	52 793	64 736	4.0	2.5	71	56	4	3
Contributions pour sorties régulières en plein air ¹	145 670	114 318	1.9	1.5	62	58	3	3
Total	1 083 551	1 084 405	0.7	0.8	395	297	21	15

1. L'unité est l'UGB (Unité de gros bovins) pour ces paiements et l'hectare pour les autres.

Source : Tableaux 5.8, 5.9, 5.11 et 5.12 du chapitre 5.

Tableau I.1.18. Évolution des coûts de mise en œuvre de la Politique agricole commune aux Pays-Bas

	CTLP (millions d'EUR)	Dépenses du FEOGA (millions d'EUR)	CTLP en pourcentage des dépenses (%)
1990	33	3 020	1.1
1995	42	1 850	2.3
2000	56	1 400	4.0
2003	71	1 370	5.2
Soutien des marchés	38	783	4.9
Paielements directs	25	380	6.6
Développement rural	8	205	3.9
2009	79	1 350	5.9
Soutien des marchés	35	350	10.0
Paielements directs	34	780	4.4
Développement rural	10	220	4.5

La méthodologie employée pour estimer la charge administrative et le groupement des mesures de la PAC est différente de celle employée dans le tableau annexe I.1.19.

Source : Présentation de Tjeerd de Groot, ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments des Pays-Bas, à l'atelier de l'OCDE sur les coûts de transaction liés aux politiques.

Tableau I.1.19. La charge administrative de la politique agricole pour les agriculteurs hollandais

	Charge administrative en pourcentage des dépenses (%)
Soutien des prix du marché	1.2
Soutien du revenu	3.1
Soutien des produits	1.2
Subventions aux projets	22.7
Développement rural (sauf projets)	2.8
Soutien national	3.7
Moyenne totale	2.5

La méthodologie employée pour estimer la charge administrative et le groupement des mesures de la PAC est différente de celle employée dans le tableau annexe I.1.18.

Source : Présentation de Gerard de Vent, ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments des Pays-Bas, à l'atelier de l'OCDE sur les coûts de transaction liés aux politiques.

ANNEXE I.2

Le coût marginal d'imposition

Le coût économique de la perception d'un dollar de revenu fiscal est rarement de un. Pigou (1947) a identifié deux types de coûts dans le système fiscal :

- le coût d'administration et de conformité; et
- les « ... dommages indirects (imposés) aux contribuables [...] au-delà et au-dessus de la perte subie en termes de paiement monétaire réel ».

Ces dommages indirects proviennent, en partie du moins, du fait que les systèmes fiscaux influent sur les prix relatifs. Ce coût en bien-être est souvent appelé dans la littérature « charge en excès » ou « coût marginal des fonds publics ». Il est défini par Stuart (1984) comme la surcharge qui doit être supportée par dollar prélevé chaque fois que le secteur public altère l'allocation ou la répartition des ressources par le biais de mesures fiscales.

Les deux types de coûts ont été examinés dans la littérature. Ils sont cependant difficiles à estimer, comme la suite le montre brièvement. Ils dépendent des caractéristiques du système fiscal, telles que la composition des taxes selon leur type (sur le revenu, le capital ou la taxe à la valeur ajoutée, TVA), les taux marginaux d'imposition et l'impact redistributif de la structure fiscale, et de facteurs économiques comme l'élasticité de l'offre de travail.

On a essayé maintes fois d'estimer le coût marginal en bien-être de l'imposition, en particulier pour les taxes sur les gains du travail. Les estimations sont très sensibles aux hypothèses sur les paramètres, ce qui suggère que les coûts marginaux d'imposition sont difficiles à estimer avec précision. Dans un cadre d'équilibre partiel, Browning (1987) estime que le coût marginal en bien-être des taxes sur les gains du travail aux États-Unis varie de moins de 10 % à plus de 300 % des recettes marginales d'imposition, selon le taux marginal d'imposition, l'élasticité de l'offre de travail, la progressivité de la structure fiscale et selon que les gains sont maintenus ou réduits par le changement d'imposition. Dans un cadre d'équilibre général, Stuart (1984) trouve des estimations variant de 7 à 133 %, à mesure que le taux d'imposition s'élève. Selon les experts, le coût marginal de bien-être social des dépenses publiques devrait se situer entre 120 et 150 % aux États-Unis (Alston et Hurd, 1990). Les estimations faites pour la Suède varient aussi largement, entre 4 et 100 %, selon les hypothèses sur les paramètres (Hansson et Stuart, 1985). Les estimations peuvent être négatives sous certaines hypothèses (Hansson et Stuart, 1985; Ballard et Fullerton, 1992). Les estimations se concentrent souvent sur les coûts en efficacité et elles ignorent les effets de redistribution de l'imposition.

Dans le cadre d'une évaluation comparative des systèmes fiscaux des pays de l'OCDE, l'OCDE (2001e) considère l'administration et le respect des obligations fiscales. Des propositions sont faites pour accroître l'efficacité de la collecte de l'impôt et son administration, ainsi que pour réduire les coûts de contrôle et de régularisation. Les coûts administratifs du prélèvement de la TVA en Angleterre correspondaient à 1 % des montants collectés dans les années 80 (Sandford et Goodwin, 1986). Le coût d'administration de l'impôt sur le patrimoine en Irlande variait de 7 à 14 % à la fin des années 70 (Sandford et Morissey, 1985). D'autres estimations sont encore plus datées. Dans un rapport de la Cour des Comptes des États-Unis (GAO, 1993), les coûts d'administration des différents systèmes de TVA ont été estimés. Ces estimations varient selon la complexité du système et selon le nombre d'entreprises. Sur la base de données en panel portant sur les États-Unis, Feldstein (1995) trouve que les taux marginaux d'imposition ont un impact non négligeable sur le revenu imposable (de 3 à 50 % selon le taux marginal d'imposition), du fait de modifications de l'offre de travail, des investissements permettant des réductions d'impôts, et du respect des obligations fiscales.

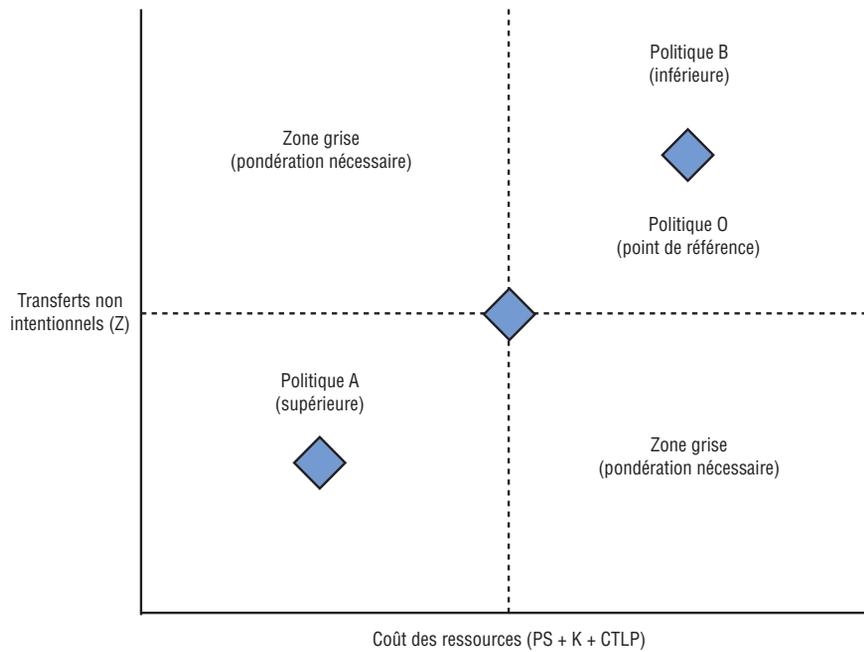
Le concept de taux marginal d'imposition peut être utilisé pour comparer les effets de distorsion de deux systèmes d'imposition différents, ou bien, pour une taxe donnée, le coût marginal de collecte des fonds peut être comparé aux avantages apportés par la dépense des fonds collectés. Le concept a été introduit en économie agricole en terme de comparaison des politiques. Alston et Hurd (1990) et Salhofer (1995) examinent comment le coût des fonds publics affecte la hiérarchie en terme d'efficacité des prix administrés, des quotas et des paiements compensatoires.

Le coût marginal des transferts payés par les contribuables est dans tous les cas inférieur aux pertes sèches liées aux transferts payés par les consommateurs de produits spécifiques car les premiers affectent tous les secteurs de la même façon et créent donc moins de distorsions.

ANNEXE I.3

*Illustration graphique alternative***Graphique I.3.1. Illustration graphique des coûts des ressources et des transferts non intentionnels**

Maximisation du bien-être et minimisation des transferts



ANNEXE I.4

Illustrations employant des paramètres alternatifs

L'origine des principaux paramètres utilisés dans les graphiques I.4.1 et I.4.2 est expliquée à l'encadré 2.4. Toute une gamme de valeurs plausibles pour les CTLP est tirée de la revue de la littérature présentée à la section 1.3 du chapitre 1. Des estimations de l'ordre de grandeur potentiel des pertes sèches associées à différents instruments de politique sont tirées de OCDE (2001c). À titre d'illustration, on suppose que les transferts sont de 1 000 unités monétaires en l'absence de ciblage ($X = 1\ 000$) et de 200, 500 ou 800 unités monétaires ($Y = 200, 500$ ou 800) lorsque la mesure est ciblée, ce qui est défini comme un taux de ciblage de 0.2, 0.5 ou 0.8. Le coût additionnel de dissociation est supposé soit nul, soit égal à 20 % ou à 50 % des transferts. Un fort coût additionnel de dissociation serait lié à l'existence d'économies de champs, qui pourraient impliquer une forte jointure, c'est-à-dire une forte liaison positive entre la production de produits de base et celle d'un produit autre que de base. Un taux de ciblage élevé se rencontrerait lorsque le produit autre que de base est généralisé. Pour les différents types d'instruments de politique, l'importance relative des différents éléments de coûts retenus pour cette comparaison peuvent être illustrés et les éventuels arbitrages identifiés.

Le graphique I.4.1 présente les coûts des ressources en abscisse et les transferts non intentionnels en ordonnée alors que dans le graphique I.4.2, la hauteur des barres représente la somme des différents coûts pris en compte dans l'exercice. Pour les graphiques I.4.1A et I.4.2A, on prend comme hypothèses un taux de ciblage de 50 %, des pertes sèches et des CTLPs correspondant aux valeurs centrales définies à l'encadré 2.4 (tableaux 2.3 et 2.4 respectivement), et l'existence d'économies de champs menant à des coûts supplémentaires de dissociation équivalents à 20 % des transferts. Les hypothèses prises pour les graphiques I.4.1B et I.4.2B sont un taux de ciblage de 80 %, des pertes sèches réduites de 50 % par rapport aux hypothèses centrales, des CTLPs augmentés de 50 % par rapport aux hypothèses centrales, et l'existence d'économies de champs menant à des coûts supplémentaires de dissociation équivalents à 50 % des transferts. Enfin, les hypothèses prises pour les graphiques I.4.1C et I.4.2C sont un taux de ciblage de 20 %, des pertes sèches augmentées de 50 % par rapport aux hypothèses centrales, des CTLPs réduits de 50 % par rapport aux hypothèses centrales, et l'absence d'économies de champs et donc de coûts supplémentaires de dissociation. En cas de jointure parfaite, un paiement couplé et ciblé (par exemple un paiement à la production régional) ne serait associé à aucune perte sèche. Pour une politique couplée et à large portée comme le soutien des prix, il resterait des pertes sèches associées aux transferts non intentionnels du côté de la production et des pertes sèches pour l'ensemble des transferts du côté de la demande.

Selon le graphique I.4.1, lorsque les économies permises par le ciblage sont importantes (hypothèses A et C), le coût total d'une mesure ciblée devrait être inférieur à celui de mesures à large portée. Le choix entre une option ciblée, couplée ou découplée dépend de la taille des pertes sèches et du coût supplémentaire de dissociation, compte tenu des hypothèses faites sur les CTLP. Lorsque le coût supplémentaire de dissociation et les CTLP sont importants, et/ou lorsque les pertes sèches sont modérées, un paiement couplé et ciblé est moins coûteux d'une mesure découplée et ciblée. Cependant, lorsque les économies permises par le ciblage sont moindres, le choix de politique va dépendre de la taille des pertes sèches, du coût supplémentaire de dissociation et des CTLP. Lorsque le taux de ciblage est élevé (c'est-à-dire lorsque la politique vise explicitement à accorder un taux de soutien comparable à pratiquement l'ensemble de la population et à presque toutes les terres), l'option ciblée pourrait ne pas être la moins coûteuse (graphiques I.4.1B et I.4.2B).

Graphique I.4.1. Défaillance du marché : Comparaison entre les coûts des ressources et les transferts non intentionnels selon les types de politique, sur la base de diverses combinaisons hypothétiques de paramètres clés

À titre purement illustratif



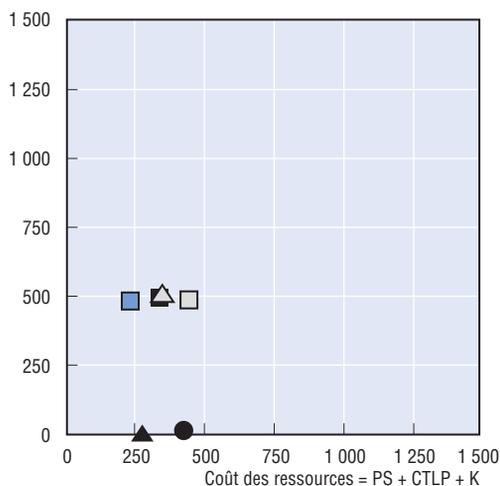
A. Hypothèses centrales

- taux de ciblage de 50 % ;
- coût supplémentaire de dissociation de 20 % des transferts ;
- estimations centrales des pertes sèches (tableau 2.3) ; et
- estimations centrales des CTLP (tableau 2.2).

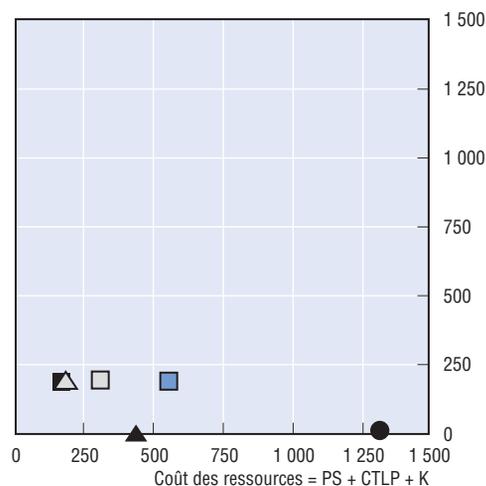
B. Forte jointure généralisée, pertes sèches réduites et CTLP plus élevés

- taux de ciblage de 80 % ;
- coût supplémentaire de dissociation de 50 % des transferts ;
- estimations centrales des pertes sèches réduites de 50 % ; et
- estimations centrales des CTLP augmentées de 50 %.

Transferts non intentionnels



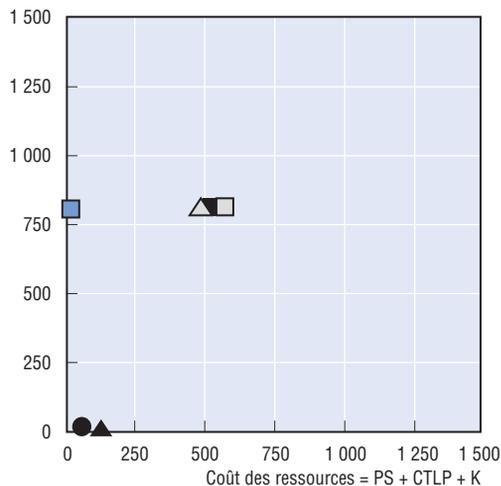
Transferts non intentionnels



C. Faible jointure non généralisée, pertes sèches plus élevées et CTLP réduits

- taux de ciblage de 20 % ;
- coût supplémentaire de dissociation nul ;
- estimations centrales des pertes sèches augmentées de 50 % ; et
- estimations centrales des CTLP réduites de 50 %.

Transferts non intentionnels



PS : pertes sèches; Z : transferts non intentionnels; K : coût supplémentaire de dissociation.

Source : Calculs du Secrétariat fondés sur les formules du tableau 2.1.

Graphique I.4.2. Défaillance du marché : Comparaison des coûts de types de politique sur la base de diverses combinaisons hypothétiques des paramètres clés

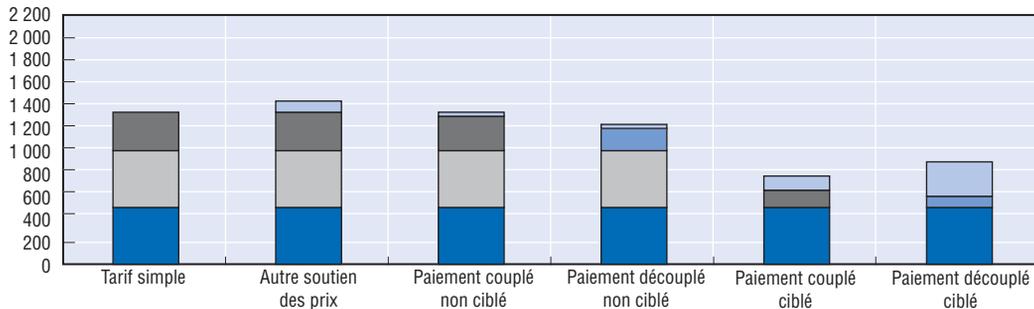
À titre purement illustratif



A. Hypothèses centrales

- taux de ciblage de 50 % ;
- coût supplémentaire de dissociation de 20 % des transferts ;
- estimations centrales des pertes sèches (tableau 2.3) ; et
- estimations centrales des CTLP (tableau 2.2).

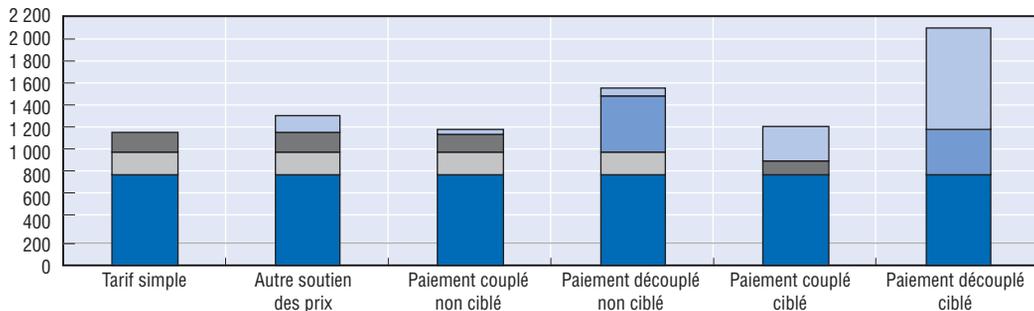
Unité monétaire



B. Forte jointure généralisée, pertes sèches réduites et CTLP plus élevés

- taux de ciblage de 80 % ;
- coût supplémentaire de dissociation de 50 % des transferts ;
- estimations centrales des pertes sèches réduites de 50 % ; et
- estimations centrales des CTLP augmentées de 50 %.

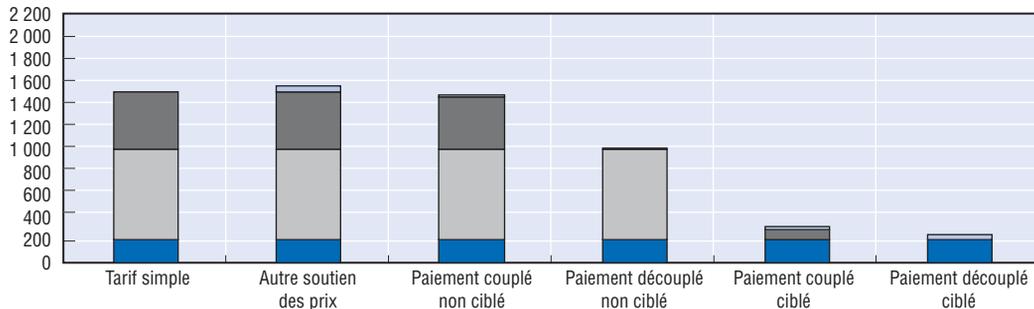
Unité monétaire



C. Forte jointure non généralisée, pertes sèches réduites et CTLP réduits

- taux de ciblage de 20 % ;
- coût supplémentaire de dissociation nul ;
- estimations centrales des pertes sèches augmentées de 50 % ; et
- estimations centrales des CTLP réduites de 50 %.

Unité monétaire



PS : pertes sèches; Z : transferts non intentionnels; K : coût supplémentaire de dissociation.

Source : Calculs du Secrétariat fondés sur les formules du tableau 2.1.

Tableau I.4.1. Défaillance du marché : CTLP en pourcentage et taux de ciblage : le choix entre une politique ciblée et découplée (6) et une politique non ciblée et couplée (1) : Valeurs des pertes sèches alternatives, sur la base de diverses combinaisons hypothétiques des paramètres clés

Valeur maximum des CTLP en pourcentage (ct6) pour que l'option ciblée ait le coût le plus bas (%)
(à titre purement illustratif)

Taux de ciblage (Y + K)/X		Hypothèse centrale sur les pertes sèches de la politique non ciblée et couplée (ps1 = 0.34)									
CTLP de la politique non ciblée et couplée en % des transferts (ct1)											
	0.1	0.2	0.25	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1
1	1 250	575	440	350	238	170	125	93	69	50	35
5	1 290	595	456	363	248	178	132	99	74	54	39
10	1 340	620	476	380	260	188	140	106	80	60	44
20	1 440	670	516	413	285	208	157	120	93	71	54
40	1 640	770	596	480	335	248	190	149	118	93	74
50	1 740	820	636	513	360	268	207	163	130	104	84
		Pertes sèches de la politique non ciblée et couplée réduites de 50 % (ps1 = 0.34 * 0.5)									
1	1 080	490	372	293	195	136	97	69	48	31	18
5	1 120	510	388	307	205	144	103	74	53	36	22
10	1 170	535	408	323	218	154	112	81	59	41	27
20	1 270	585	448	357	243	174	128	96	71	52	37
40	1 470	685	528	423	293	214	162	124	96	74	57
50	1 570	735	568	457	318	234	178	139	109	86	67
		Pertes sèches de la politique non ciblée et couplée augmentées de 50 % (ps1 = 0.34 * 1.5)									
1	1 420	660	508	407	280	204	153	117	90	69	52
5	1 460	680	524	420	290	212	160	123	95	73	56
10	1 510	705	544	437	303	222	168	130	101	79	61
20	1 610	755	584	470	328	242	185	144	114	90	71
40	1 810	855	664	537	378	282	218	173	139	112	91
50	1 910	905	704	570	403	302	235	187	151	123	101

$[ct6 * (Y + K) = X - Y - K + ct1 * X + ps1 * X]$ donc $ct6$ en % = $100 * \{(1 + ct1/100 + ps1)/[(Y + K)/X] - 1\}$.

X = transferts d'une politique non ciblée; Y = transferts d'une politique ciblée; K = coût additionnel de dissociation.

Source : Fondé sur les formules du tableau 2.1.

Tableau I.4.2. Défaillance du marché : CTLP en pourcentage et taux de ciblage : le choix entre une politique ciblée et découplée (6) et une politique non ciblée et découplée (4) sur la base de diverses combinaisons hypothétiques des paramètres clés

Valeur maximum des CTLP en pourcentage (ct6) pour que l'option ciblée ait le coût le plus bas (%)
(à titre purement illustratif)

Taux de ciblage (Y + K6)/(X + K4)											
CTLP de la politique non ciblée et découplée en % des transferts (ct4)											
	0.1	0.2	0.25	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1
1	910	405	304	237	153	102	68	44	26	12	1
5	950	425	320	250	163	110	75	50	31	17	5
10	1 000	450	340	267	175	120	83	57	38	22	10
20	1 100	500	380	300	200	140	100	71	50	33	20
40	1 300	600	460	367	250	180	133	100	75	56	40
50	1 400	650	500	400	275	200	150	114	88	67	50

$[ct6 * (Y + K6) = (X + K4) - (Y + K6) + ct4 * (X + K4)]$ donc $ct6$ en % = $100 * \{(1 + ct4 / 100)/[(Y + K6)/(X + K4)] - 1\}$

X = transferts d'une politique non ciblée; Y = transferts d'une politique ciblée; K = coût additionnel de la production disjointe.

Source : Fondé sur les formules du tableau 2.1.

Tableau I.4.3. Défaillances du marché : Illustration d'une politique à objectif multiple comparée à des politiques à objectif unique, pour diverses valeurs hypothétiques de CTLP en pourcentage et de taux de ciblage

Valeur maximum de ct2 en % des transferts pour que les deux politiques ciblées soient la meilleure option (à titre purement illustratif)¹

X1 (verticalement) et X2 (horizontalement) en % de X0	10 %	25 %	50 %	75 %	90 %
ct0 = 1 %; ct1 = 10 %					
10 %	1 140	396	148	65	38
25 %	975	330	115	43	
50 %	700	220	60		
75 %	425	110			
90 %	260				
ct0 = 1 %; ct1 = 20 %					
10 %	1 130	392	146	64	37
25 %	950	320	110	40	
50 %	650	200	50		
75 %	350	80			
90 %	170				
ct0 = 1 %; ct1 = 50 %					
10 %	1 100	380	140	60	33
25 %	875	290	95	30	
50 %	500	140	20		
75 %	125	-10 ²			
90 %	-100 ²				

1. Formule générale : $X0 - X1 - X2 + (0.34 + ct0) * X0 = ct1 * X1 + ct2 * X2$ avec $X1 + X2 < X0$

$$ct2 = [(1 + 0.34 + ct0) - (ct1 + 1) * X1/X0]/X2/X0 - 1$$

2. Les chiffres négatifs pour ct2 indiquent que si les CTLP de la première politique ciblée représentent 50 % des transferts, l'économie en transferts apportée par le ciblage doit être supérieure à 25 % pour que les deux options ciblées soient préférées à une politique couplée à large portée.

Source : Estimations du Secrétariat.

Table des matières

Partie I Rapport principal

Résumé	13
Introduction	17
Chapitre 1. Les coûts de transaction liés aux politiques des politiques agricoles	19
1.1. Contexte	20
1.2. Définition des coûts de transaction liés aux politiques	21
1.3. Revue de la littérature sur les coûts de transaction liés aux politiques	27
1.4. Mesure des coûts de transaction liés aux politiques	36
1.5. Réduire les coûts de transaction liés aux politiques	41
Notes	50
Chapitre 2. Coûts de transaction liés aux politiques et choix de politique	51
2.1. Contexte	52
2.2. Méthode de comparaison	52
2.3. Application à des politiques visant à corriger des défaillances du marché ...	59
2.4. Application à des politiques aux objectifs multiples	65
2.5. Application à des politiques dont l'objectif est lié au revenu	66
Notes	72
Chapitre 3. Résumé et conclusions	73
Références	79
Annexe I.1. Principaux résultats de la revue de la littérature et des études de cas	83
Annexe I.2. Le coût marginal d'imposition	94
Annexe I.3. Illustration graphique alternative	96
Annexe I.4. Illustrations employant des paramètres alternatifs	97

Partie II Études de cas

Chapitre 4. Étude de cas sur les coûts de transaction liés aux politiques des paiements PROCAMPO au Mexique	105
Résumé	106
4.1. Contexte	107
4.2. Brève présentation du programme	107

4.3. Système et institutions de mise en œuvre	108
4.4. Conditions de paiement	110
4.5. Moyens de paiement	111
4.6. Technologies de l'information	112
4.7. Estimation des coûts de transaction liés aux politiques de PROCAMPO	112
4.8. Conclusions	116
Notes	117
Références	118
Chapitre 5. Étude de cas sur les coûts de transaction liés aux politiques engendrés par les paiements directs en Suisse	119
Résumé	120
5.1. Contexte et objet	122
5.2. Le système suisse de paiements directs	122
5.3. Estimation des coûts de transaction	135
5.4. Résultats des études de cas	147
5.5. Conclusions	166
Références	169
Chapitre 6. Étude de cas sur les coûts de transaction liés aux politiques dans les programmes de conservation des terres aux États-Unis	171
Résumé	172
6.1. Contexte	175
6.2. Le programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)	178
6.3. Répartition des rôles entre organismes officiels dans le cadre du CRP	184
6.4. Coût du soutien administratif et de l'assistance technique dans le cadre du CRP	189
6.5. Coûts de transaction de différents types de programmes de conservation	198
6.6. Évolution du financement de l'assistance technique	202
6.7. Conclusions	206
Notes	207
Références	207
Liste des encadrés	
1.1. Terminologie	22
1.2. Coûts de transaction liés aux politiques dans d'autres secteurs	28
1.3. Le Modèle de coût standard : un cadre pour définir et quantifier les charges administratives des entreprises	40
1.4. Utilisation de la technologie de l'information pour réduire les CTLP	47
2.1. Les composantes des changements de bien-être	54
2.2. Le concept de ciblage	57
2.3. Jointure et concepts associés	60
2.4. Principales hypothèses sur les paramètres retenus pour illustrer la comparaison	63
2.5. Les concepts relatifs à l'efficacité de transfert du revenu	67
2.6. Exemple numérique de ciblage du revenu	70
6.1. Note sur la qualité des données	190

Liste des tableaux

1.1. CTLP des différents types de politiques	24
1.2. CTLP pour un programme volontaire avec paiements à l'hectare et exigences en matière de gestion environnementale	24
1.3. Quelques exemples de CTLP en pourcentage des transferts pour diverses politiques dans différents pays.	36
2.1. Défaillance du marché : comparaison des coûts par type de politique.	62
2.2. Gamme plausible de CTLP en pourcentage des transferts par type de politique	63
2.3. Valeurs centrales plausibles des incidences économiques par mesure de soutien	63
2.4. Défaillance du marché : le choix entre une politique ciblée et découplée et une politique non ciblée et couplée	62
2.5. Estimation du transfert total nécessaire pour augmenter le revenu de Y	68
2.6. Soutien du revenu : comparaison des coûts par type de politique	69
2.7. Estimation du soutien supplémentaire permettant d'obtenir la parité de revenu.	70
2.8. Comparaison de politiques de revenu	71
I.1.1. Résumé des principales études contenant des estimations des CTLP	84
I.1.2. Coûts et efficacité de l'administration des paiements à l'hectare aux Pays-Bas, en Suède et en Angleterre.	86
I.1.3. CTLP des régimes par produit en % du coût total des programmes publics.	86
I.1.4. Estimation des CTLP des programmes environnementaux dans l'Union européenne	87
I.1.5. CTLP des programmes d'aide à l'agriculture biologique dans l'Union européenne	88
I.1.6. CTLP des programmes du service NRCS de conservation des ressources nationales aux États-Unis	88
I.1.7. CTLP des subventions à l'investissement agricole dans trois régions d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse.	88
I.1.8. Total des CTLP à l'hectare et par exploitation dans les régions allemandes	88
I.1.9. CTLP de l'administration des subventions à l'exportation en Allemagne	89
I.1.10. CTLP des programmes d'assurance en Amérique du Nord.	89
I.1.11. CTLP des programmes d'assurance dans d'autres pays	89
I.1.12. CTLP de différents programmes en Norvège.	90
I.1.13. Allocation des CTLP de PROCAMPO	90
I.1.14. CTLP des programmes de conservation des sols aux États-Unis, 1983-2002	91
I.1.15. CTLP des paiements directs dans le canton des Grisons.	91
I.1.16. CTLP des paiements directs dans le canton de Zurich	92
I.1.17. CTLP publics des paiements directs dans les cantons des Grisons et de Zurich.	92
I.1.18. Évolution des coûts de mise en œuvre de la Politique agricole commune aux Pays-Bas	93
I.1.19. La charge administrative de la politique agricole pour les agriculteurs hollandais.	93
I.4.1. Défaillance du marché : CTLP en pourcentage et taux de ciblage : le choix entre une politique ciblée et découplée et une politique non ciblée et couplée	101
I.4.2. Défaillance du marché : CTLP en pourcentage et taux de ciblage : le choix entre une politique ciblée et découplée et une politique non ciblée et découplée.	101
I.4.3. Défaillances du marché : illustration d'une politique à objectif multiple comparée à des politiques à objectif unique.	102

4.1. Coût d'administration d'ASERCA : budget prévisionnel pour 2003	113
4.2. Imputation des CTLP à PROCAMPO	114
4.3. Nombre moyen de jours consacrés à PROCAMPO par les CADER	116
4.4. Transferts PROCAMPO en 2003	116
5.1. Définition des mesures conditionnelles	126
5.2. Évolution des paiements directs entre 1993 et 2003.....	132
5.3. Évolution de la participation des superficies et des animaux aux mesures entre 1993 et 2002	133
5.4. Illustration de la méthode générale d'identification des CTLP par le biais des centres de coûts	137
5.5. Procédure appliquée dans la méthode descendante	138
5.6. Différences organisationnelles et structurelles entre les deux cantons faisant l'objet des études de cas	141
5.7. Procédure d'imputation des coûts aux différentes exploitations et aux différentes mesures.....	143
5.8. Coûts de transaction dans le canton des Grisons (variante centrale)	149
5.9. Principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton des Grisons (variante centrale)	149
5.10. Influence du choix de la méthode et des coûts de la main-d'œuvre sur les principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton des Grisons	151
5.11. Coûts de transaction dans le canton de Zurich (variante centrale).....	154
5.12. Principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton de Zurich (variante centrale)	154
5.13. Influence du choix de la méthode et des coûts de la main-d'œuvre sur les principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton de Zurich ..	156
5.14. Différences entre les cantons du point de vue des coûts de transaction en valeur absolue.....	159
5.15. Différences entre cantons pour les principaux indicateurs	161
5.16. Facteurs exerçant une influence sur les coûts de transaction par exploitation	163
5.17. Dépendance des paiements directs par exploitation.....	166
5.18. Estimation des coûts de transaction dans les deux cantons faisant l'objet d'une étude de cas	167
6.1. Coût des plans de conservation en fonction de la méthode de planification employée	184
6.2. Missions des agents locaux de la FSA, du NRCS et du Service des forêts dans le soutien administratif et l'assistance technique relatifs au CRP	186
6.3. Équation de régression des dépenses de soutien administratif de la FSA au titre du Programme de mise en réserve des terres fragiles, 1986-2002	193
6.4. Équation de régression des dépenses d'assistance technique du NRCS/Service des forêts au titre du Programme de mise en réserve des terres fragiles, 1986-2002.....	195
6.5. Assistance technique et soutien administratif dans les premières années d'application des programmes de conservation et ultérieurement, 1983-2002 ..	196
6.6. Écarts des coûts de transaction annuels moyens, par organisme, entre le premier et le deuxième CRP	197
6.7. Table des problèmes d'environnement/de conservation en agriculture, des moyens d'action et des programmes fédéraux	199

Liste des graphiques

1.1. Sous-catégories de coûts de transactions liés aux politiques pour le versement de paiements budgétaires	23
2.1. Illustration graphique d'une analyse de bien-être	54
2.2. Relations entre ressources économiques et transferts	58
2.3. Illustration graphique du coût des ressources en cas de production jointe	64
2.4. Défaillance du marché : arbitrage entre taux de ciblage et CTLP unitaires	66
2.5. Soutien du revenu : comparaison des coûts totaux par type de politique	69
2.6. Comparaison des coûts totaux par type de politique : illustration graphique d'une politique de revenu	71
I.3.1. Illustration graphique des coûts des ressources et des transferts non intentionnels	96
I.4.1. Défaillance du marché : Comparaison entre les coûts des ressources et les transferts non intentionnels selon les types de politique	99
I.4.2. Défaillance du marché : Comparaison des coûts de types de politique	100
4.1. Organigramme du bureau central d'ASERCA	109
4.2. Imputation des CTLP d'ASERCA à PROCAMPO	114
5.1. Le système de paiements directs	125
5.2. Taux de contribution selon la superficie et le nombre d'animaux	128
5.3. Évolution du système suisse de paiements directs	129
5.4. Évolution des paiements directs depuis 1993	130
5.5. Évolution du pourcentage d'hectares et d'UGB bénéficiant des programmes de paiements directs écologiques et éthologiques	134
5.6. Évolution du pourcentage d'hectares et d'UGB bénéficiant des programmes de paiements directs généraux	135
5.7. Organigramme et processus d'un système général de mise en œuvre et de suivi	136
5.8. CTLP dans un système général de mise en œuvre et de suivi	136
5.9. Acteurs et processus intervenant dans la mise en œuvre du système suisse de paiements directs	139
5.10. Processus pris en considération au niveau de l'exploitation	142
5.11. Organisations de contrôle prises en considération	144
5.12. Facteurs de coûts au niveau cantonal	145
5.13. Facteurs de coûts au niveau de l'État	146
5.14. Influence des variantes sur les valeurs de l'indicateur CTLP par unité appropriée (canton des Grisons)	152
5.15. Influence des variantes sur la répartition des CTLP selon les mesures (canton des Grisons)	152
5.16. Influence des variantes sur les principaux indicateurs par unité appropriée (canton de Zurich)	157
5.17. Influence des variantes sur la répartition des CTLP selon les mesures (canton de Zurich)	158
5.18. CTLP par unité de superficie selon la taille de l'exploitation	165
6.1. Histoire des programmes de retrait des terres aux États-Unis, 1933-2001	179
6.2. Diagramme du processus général des contrats CRP	187

6.3. Programme de mise en réserve des terres fragiles : assistance technique et soutien administratif en pourcentage des paiements au titre des cofinancements et des loyers	190
6.4. Programme de mise en réserve des terres fragiles : coûts de transaction par acre nouvelle et par acre sous contrat.	191
6.5. Programme de mise en réserve des terres fragiles : coûts réels et simulés du soutien administratif assuré par la FSA	194
6.6. Programme de mise en réserve des terres fragiles : dépenses réelles et simulées au titre de l'assistance technique assurée par le NRCS/Service des forêts.	195
6.7. Programmes de retrait des terres : assistance technique en pourcentage des dépenses au titre du cofinancement et des loyers/servitudes	201
6.8. Programmes de cofinancement : assistance technique en pourcentage des dépenses au titre du cofinancement	201
6.9. Assistance technique en pourcentage des dépenses de conservation 1937-99 . .	202



Extrait de :

The Implementation Costs of Agricultural Policies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264024540-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Résumé et conclusions », dans *The Implementation Costs of Agricultural Policies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264024557-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.